

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Au vu des difficultés rencontrées par le Service jeunesse, chargé de la mise en œuvre des rythmes scolaires, il nous a semblé indispensable de revoir leur application à La Ferté Saint-Aubin dès la rentrée 2014. Il s'agit de répondre à l'alerte lancée par les intervenants en prenant en compte leurs conditions de travail. Malgré la demande de l'Éducation nationale de recevoir notre proposition avant le 4 juin, nous avons souhaité mettre en place une concertation. Nous remercions tous les participants aux différentes phases d'avoir été présents. Leurs expériences et leurs propositions ont été précieuses pour permettre à la Municipalité de faire un choix.

L'emploi du temps retenu en élémentaire a été proposé pendant le café de l'enfance et privilégié par les conseils d'écoles et le comité de pilotage. Il propose 1 heure d'activité en fin de journée 3 fois par semaine ainsi qu'un accueil périscolaire gratuit le vendredi.

L'emploi du temps retenu en maternelle ne propose pas d'activités éducatives et comprend une pause le midi allongée. Il avait la préférence d'un conseil d'école, des parents d'élèves et des agents. Malheureusement, l'emploi du temps privilégié par le comité de pilotage n'était pas compatible avec celui retenu par les élémentaires.

Ces propositions respectent le rythme de l'enfant et favorisent l'apprentissage comme l'a rappelé l'Inspecteur de l'Éducation nationale lors du comité de pilotage : ils sont réguliers, les journées d'apprentissage sont allégées et la pause méridienne est rallongée pour les maternelles.

L'Inspecteur a rappelé les difficultés rencontrées par toutes les collectivités pour mettre en place ces rythmes. Il a souligné que peu de Communes avaient organisé une véritable concertation comme à La Ferté Saint Aubin.